



MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

Rapport de la mairesse sur les faits saillants de l'année 2023

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

En vertu des dispositions relatives au Projet de loi numéro 155 modifiant le *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), je dépose le rapport sur les faits saillants de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur au 31 décembre 2023. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie de l'audit externe qui trace un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier, audité par **BCGO** S.E.N.C.R.L., donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités pour ce même exercice.

Résultats financiers au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, nos livres démontrent un excédent total de l'exercice de **293 913 \$**, de même qu'un excédent accumulé non affecté de **612 279 \$** et un excédent accumulé affecté de **139 569 \$**.

L'excédent de l'exercice provient de revenus additionnels tels que les droits de mutation immobilière, les revenus d'intérêts et autres pour un montant total de 60 217 \$, ainsi que des affectations pour un montant de **236 851 \$**.

L'excédent de fonctionnement non affecté a contribué à financer des projets d'immobilisations initialement prévus dans les opérations de fonctionnement.

Dans le processus de la préparation du budget de l'exercice financier 2024, un montant de **46 936 \$** provenant de l'excédent accumulé affecté a été affecté à des dépenses ou des projets qui ont été reportés à 2024.

Bilan des projets réalisés au courant de l'année 2023

Au cours de l'année 2023, la Municipalité a réalisé de nombreux travaux de réfection sur son réseau routier pour un montant total de **795 556 \$**. Des travaux d'aménagement et d'amélioration des bâtiments municipaux se sont poursuivis au cours de l'année 2023, de même que l'acquisition d'ameublement, de matériel et d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité. Ces investissements représentent un montant total de **264 628 \$**.



MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINTE-REDEMPTEUR

Pour la réalisation de certains de ces projets, la municipalité a pu bénéficier de subventions, telles que le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ), ainsi que des programmes de subventions du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).

Ce bref résumé des réalisations 2023 témoigne de la volonté du conseil municipal de poursuivre les investissements dans ses immobilisations au bénéfice des citoyens.

Conclusion

La santé financière de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur est bonne et le taux d'endettement est très bas, soit **0,06 \$ par 100 \$** de la richesse foncière uniformisée.

Le rapport financier de la Municipalité est disponible pour consultation sur le site Internet ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Julie Lemieux, mairesse